

2^{ème} PARTIE: ANALYSE SPATIO-TEMPORELLE

1 - L'analyse spatiale

L'approche des qualités spatiales du jardin est indissociable des modalités d'occupation et d'appropriation sociale mises en œuvre. Elle permet de rendre compte des liaisons que le jardin entretient avec le quartier, mais aussi comment s'agencent ses espaces internes. Elle nous servira à dresser un premier tableau des coprésences et des circulations, des usages ou du non-usage de tel ou tel espace.

Diagnostic antérieur et actions menées

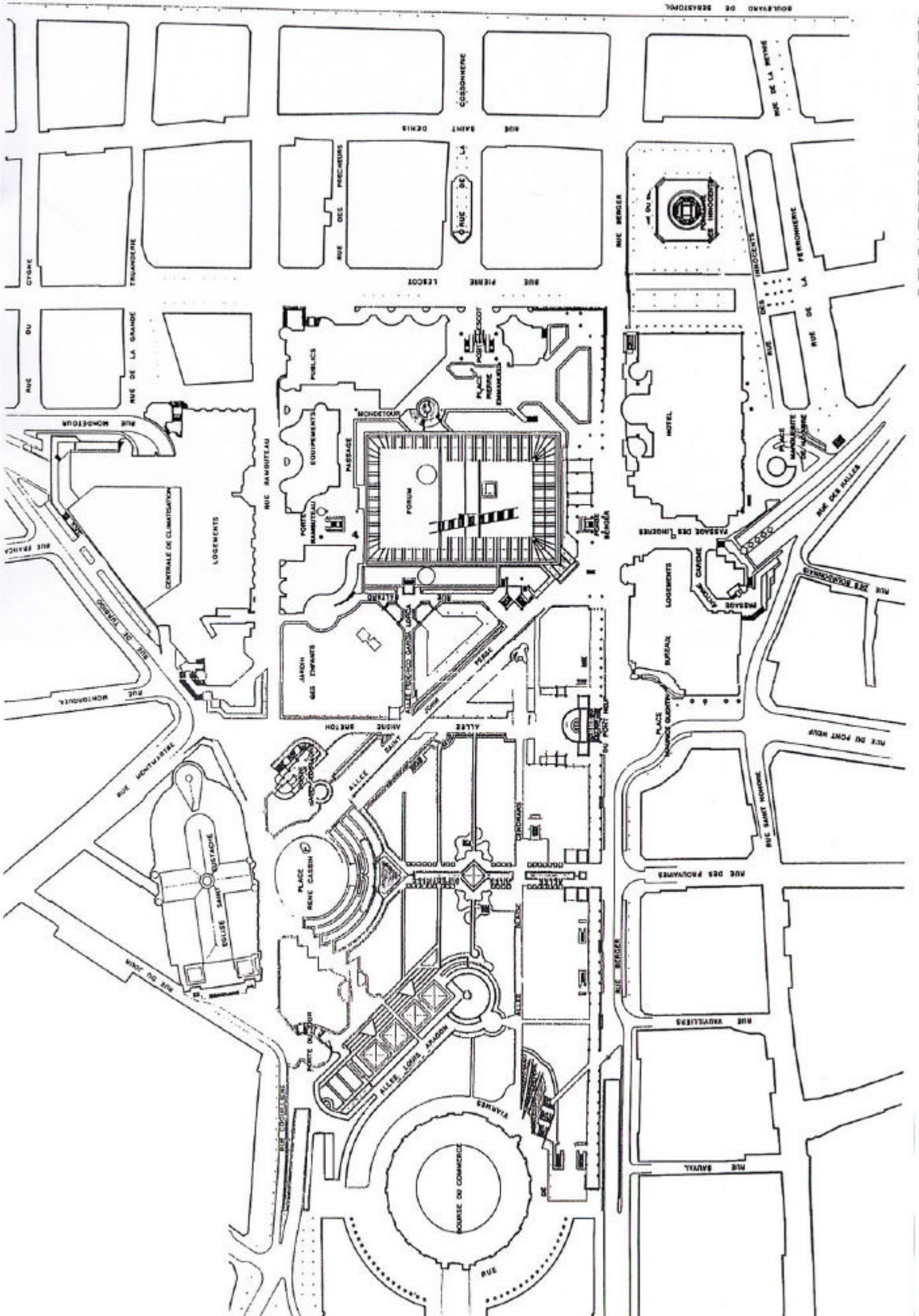
Le diagnostic global qui a notamment présidé à la création d'une commission de réflexion pour la fermeture du jardin des Halles, idée aujourd'hui abandonnée, était celui d'un sentiment d'insécurité suscité essentiellement par la forte visibilité de dealers (ils sont jeunes, noirs) présents sur le jardin toute la journée et en soirée. La dimension illicite du trafic de drogues (drogues douces) et la manifestation de formes d'incivilités (consommation d'alcool, WC clandestins, comportements bruyants, dégradation de certains équipements, débris jonchant le sol, etc.) se traduiraient par un sentiment d'insécurité parmi les habitués du jardin. Les jardiniers et les cantonniers du jardin ont pu exprimer ce sentiment d'insécurité lorsqu'ils sont amenés à travailler à proximité des cachettes de drogue.

Les incivilités repérées ne se limitent pas à la population des dealers. Les déjections canines et les chiens non tenus en laisse gênent les promeneurs et compliquent le travail des agents de surveillance. Les haies et les recoins transformés en WC clandestins sont également le fait de marginaux, mais aussi d'usagers non stigmatisés par leur apparence.

On peut se demander si pour les riverains, ce diagnostic peu explicite (le sentiment d'insécurité devient un effet mécanique tendant à expliquer les difficultés de partage de l'espace commun) n'exprime pas un sentiment de dépossession ou d'envahissement d'un site majeur de leur quartier. Trois types d'actions ont été menés ou décidés par la Mairie de Paris en concertation avec les associations de riverains et la police pour mettre en échec ces formes de territorialisation et de dégradation du jardin.

- Une action de correction des espaces qui constitue une solution "espaces verts".

Les jardiniers ont été amenés à modifier certains aménagements végétaux: la surface



florale a été augmentée au détriment de celle des pelouses, les massifs d'arbustes ont été taillés plus courts dans le but d'améliorer la visibilité d'un espace à l'autre, de réduire les coins sombres, les cachettes des dealers. Dans le même ordre d'idées, des équipements ont été supprimés: jardinières et bancs place Maurice Quentin, banquettes sur l'allée Saint John Perse. Sur le plan de la propreté, cinq "Toutounet" équipant le jardin donnent de bons résultats.

- Une action d'occupation du terrain passant par la mise en place d'aménagements tels que l'installation de tables de jeux d'échec, de ping-pong, et la valorisation d'animations formelles et informelles coordonnées entre les institutions, les associations et les riverains: la présence quotidienne des boulistes, des actions de prévention routière à destination des scolaires, des fêtes organisées par les associations, des ateliers de jardinage. D'autres animations sont évoquées sans qu'elles aient abouti à ce jour: kiosque à musique, piste d'initiation pour rollers, création d'activités de type marché, organisation plus fréquente de concerts.

- Une action policière passant par des formes de présence de nature à rassurer certaines populations fréquentant le jardin, mais aussi des actions de contrôle et de répression. De fait, pendant la période d'observations en mai et juin, la présence de CRS était manifeste sur le jardin, la place Joachim du Bellay et le long de la rue Berger. Présents depuis septembre 2001, ils complètent un dispositif qui se déploie sur toute la zone piétonnière du quartier des Halles. Aux îlotiers fidélisés sur un secteur, s'ajoutent aujourd'hui une équipe de policiers en VTT et en rollers, complétés par un groupe de soutien à la police de quartier (GSPQ). Un arrêté préfectoral interdit la consommation d'alcool dans le jardin. Les propriétaires de chiens ne respectant pas le règlement peuvent aussi être verbalisés.

L'évolution du jardin par petites touches: une propension au zoning?

L'analyse des archives des affaires domaniales permet de mettre en évidence des transformations progressives des équipements et aménagements du jardin et leurs motifs.

- Le Jardin des Enfants et celui des Tout Petits correspondent à des emplacements qui n'avaient pas reçu de fonctions précises à l'origine.

- Les relations avec le centre commercial, le long de la rue Baltard ont été occultées, moins pour protéger le jardin que le forum, transformant ces accès en wc

clandestins. Leur maintien est lié à la nécessité des sorties de secours du niveau - 1 du forum.

- La serre équatoriale a été achevée en 1986. Cet élément végétal très riche qui renouait avec les grandes serres du 19ème a pour vocation d'agrémenter le parcours souterrain. Il occupe une forte emprise sur le jardin. La serre est essentiellement visible depuis la galerie piétonne souterraine et par les usagers de la piscine. Son émergence dans le jardin permet l'éclairage naturel du sous-sol. Pour en apprécier totalement la richesse, l'amateur devrait aller nager, puis quitter la piscine en longeant la galerie pour sortir par la porte du jour, avant d'emprunter la passerelle pour voir le dessus de la serre. Si cet aménagement architectural paraît séduisant sur un plan d'ensemble, il semble relativement déconnecté des déambulations concrètes du promeneur qui voudrait explorer la diversité des ambiances végétales. De fait, les promeneurs restent très peu de temps en surface, au niveau de la passerelle et de l'allée Aragon. Si elle attire la curiosité des touristes, ils ne font le plus souvent qu'y passer.

- Les pelouses. D'abord mises en place avec un principe de non fermeture à laquelle la mairie était attachée, les plaintes évoquant leur occupation par des marginaux ont conduit à l'adoption d'une réglementation réservant l'accès d'une partie des surfaces aux enfants de moins de 12 ans, devenant ainsi pelouse familiale clôturée. Si celle-ci fonctionne bien comme un havre de tranquillité, elle marque une rupture dans la perspective est ouest du jardin.

- Le jardin Viarmes a succédé au petit train Napoléon III lorsqu'il a recherché une nouvelle affectation, en 1992. Cette attribution a fait suite aux plaintes de "nombreuses mères de famille" qui jugeaient le Jardin des Tout Petits trop minéral et exigu les jours d'affluence.

- La préoccupation concernant l'hygiène a conduit à l'installation de deux canisettes, inefficaces mais toujours en place et plus récemment de distributeurs de sacs plus efficaces et plus discrets. La présence des canisettes interroge d'ailleurs la hiérarchie des priorités lorsqu'on sait que les toilettes publiques sont pratiquement hors du jardin (c'est le cas pour la porte du Jour, c'est à la limite pour la porte Berger)

- En 1998, à la suite de troubles à la sécurité et à la tranquillité publiques, la passerelle et les abords de la porte du Pont neuf situés sous la verrière ont été fermés au public par une barrière provisoire.

- En 2001, l'installation de tables de ping-pong et d'échecs est venue compléter l'évolution par petites touches du jardin.

- A ces transformations successives s'ajoute un travail de correction des espaces déjà évoqué.

Si de telles modifications par petites touches successives font partie d'une gestion au quotidien visant à améliorer la tranquillité du jardin, il semble qu'on soit arrivé aujourd'hui au bout d'une telle logique. Le morcellement du jardin rend difficile son entretien et sa surveillance, ce que les réponses purement techniques ne prennent pas en compte. Conçu dans les années soixante dix, le jardin a vieilli. Au finale, il a perdu son unité de projet, si tant est il en ait jamais eu une. L'aménagement repose essentiellement sur un principe défensif, s'adaptant au coup par coup aux plaintes et aux modes du moment. Cette approche conduit à appréhender le jardin comme un "bastion" à défendre, sans tenir compte des liaisons avec l'environnement immédiat, ce qui marque la limite d'une réflexion limitée au périmètre du jardin. Un tel principe privilégie l'idée que l'espace et son aménagement peuvent influencer les usages et les pratiques sociales sans voir la capacité de résistance des usages et des pratiques aux aménagements, quels qu'ils soient.

L'approche technique pour résoudre des conflits d'usage au sein du jardin repose sur un ensemble de présupposés et d'implications produisant un fonctionnalisme aménageur et "paysager" qui opérerait selon deux niveaux: dans le rapport entre ville et jardin par son principe défensif raisonnant comme si le jardin pouvait être déconnecté, isolé du tissu urbain; et en appréhendant les usages et les fréquentations du jardin en termes de dysfonctionnements spécifiques, les micro aménagements successifs reproduisant en miniature une propension au "zoning", une tendance à séparer les fonctions et les activités au sein du jardin. Le social ainsi réduit au spatial se traduit par un gauchissement des aménagements sensé résoudre des conflits d'usage.

La fonction de passage que remplissent les allées St John Perse et André Breton, la proximité souterraine d'une croisée de gare, la vocation marchande du quartier et la présence récurrente de populations marginalisées dans le quartier depuis le Moyen Age devraient rappeler que l'équilibre à trouver entre des fonctions de proximité que recherchent les résidents et des fonctions globales que remplit le quartier des halles ne peut être mis en œuvre par la seule préoccupation de ce qui se passe dans le jardin. La question occultée depuis la décision de faire un jardin sur l'emplacement des pavillons Baltard est

celle de la place du jardin dans son quartier. Lieu de la *valeur*¹², l'espace urbain est qualifié par sa valorisation ou sa dévalorisation. La valorisation du quartier à l'échelle régionale, nationale et même internationale a conduit à une dévalorisation à l'échelle locale. Le jardin est devenu pour les riverains un point de focalisation de ce déséquilibre.

Seuils et limites

Globalement, le jardin apparaît ainsi comme un espace très compartimenté. La multiplication des haies, grilles, murets, massifs, emmarchements tendent à guider le cheminement piéton et incitent à se conformer plus ou moins à l'attente inscrite dans l'aménagement. De ce point de vue, le jardin est un espace très "administré" multipliant les recoins et les matériaux. Ce constat semble éloigné des préconisations du schéma d'aménagement de surface proposé par l'APUR en 1979: la petite taille du jardin ne permet pas de le morceler et doit conduire à le traiter selon une composition d'ensemble. Les contraintes émergeant du sous-sol, liées à l'aménagement de celui-ci mais aussi au tergiversations concernant le programme de surface ont contraint Arretche à traiter le jardin par petites parcelles.

Dans le rapport à son environnement immédiat, comme dans les rapports entre ses espaces internes, le jardin alterne des barrières visuelles et matérielles qui fonctionnent comme des effets de frontières, et des espaces plus ouverts générant des effets de seuil. Le seuil se distingue de la limite en ce qu'il est une zone¹³, un espace de transition. Ces catégories d'ouverture et de fermeture peuvent se combiner entre elles dans leur rapport à l'intérieur ou à l'extérieur du jardin. Ainsi, un espace peut être doublement cloisonné, par rapport au jardin dont il fait partie, et vis-à-vis de l'environnement extérieur. Cette approche des qualités spatiales est indissociable des modalités d'occupation et d'appropriation sociale du jardin, l'appropriation étant ici définie comme manière d'adapter l'espace disponible aux usages et aux fréquentations. Un espace ouvert sur son environnement autorise des formes d'exposition mutuelle des coprésences reposant sur un partage de l'espace et favorise des formes de contrôle social informelles. A l'inverse, l'isolation d'un espace avec son environnement conduit, lorsqu'il n'est pas délaissé, à des pratiques de territorialisation, à un usage monofonctionnel.

¹² - J. L. Gourdon, *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, éditions de l'Aube, 2001, p. 179.

¹³ - W. Benjamin, *Paris, capitale du XIXème siècle: le livre des passages*, Paris: éditions du Cerf, 1997.

Les contours du jardin

Conçus en même temps que la première partie du jardin, les pavillons Willerval ont fait partie du nouvel environnement qui était censé établir une interaction visuelle avec le jardin proprement dit. Le bâtiment Lescot qui définit la limite est du jardin devait par sa légèreté agrandir la perspective est-ouest du jardin et offrir une vue d'ensemble depuis la terrasse Lautréamont. Cette seule préoccupation visuelle, en négligeant l'échelle des cheminements piétonniers et des usages intersticiels de l'espace, a conduit à faire du passage Mondétour un espace délaissé, au statut incertain. Malgré le manège et les jongleurs de rue sur la place Pierre Emmanuel, le passage fonctionne beaucoup plus comme une arrière boutique ou une coulisse des façades donnant sur les rues Pierre Lescot et Rambuteau. Dépôts de détritrus, poubelles du Flunch, WC clandestins caractérisent les usages de cet espace. La terrasse Lautréamont est souvent vide, habitée par quelques SDF qui y ont élu domicile.

D'autre part, la densité végétale du Jardin des Enfants étant arrivée à maturité, elle occulte la perspective vers la terrasse Lautréamont. Si administrativement le jardin se prolonge jusqu'au manège, dans les pratiques et les représentations sa limite désigne la rue Baltard qui longe les verrières. Interdits au publics, les pelouses et massifs qui les bordent définissent une jointure verte qui sert surtout à masquer la maçonnerie et les galeries techniques entourant les verrières, mais aussi de WC clandestins. C'est notamment le cas au niveau de la porte Berger dont la verrière qui la couvre est collée au forum. Une jardinière installée récemment a pour vocation d'empêcher un tel office. Ni véritablement galerie commerciale ni véritablement allée jardinière, le passage se définit comme un "entre-deux" non pensé dans le programme d'aménagement. Les linéaires commerciaux en difficulté sur la partie parallèle à la rue Rambuteau, la fermeture de la boutique qui marque l'extrémité sud du bâtiment Lescot sont symptomatiques de cette situation dégradée. Cette précarité contraste avec le succès commercial du quartier. La juxtaposition d'équipements publics et commerciaux avec un prolongement du jardin ressemble à un collage mal "jointé". Toute proportions gardées, cette situation est à comparer avec celle des galeries du Palais Royal dont les vitrines des boutiques traversantes sont aujourd'hui occultées.

Le mail planté d'arbres est souligné par une architecture végétale bordant la rue Berger: treillages, lattis et tuteurs servent de support à la végétation. Cet axe est un des éléments structurants du plan Arretche. Si l'on chemine sur cet axe d'architecture végétale en partant de son extrémité est, tout près de la rue Pierre Lescot, on fait le constat qu'il est

barré par les trémies d'escalators des portes Berger et du Pont-Neuf [photo III-20] et ensuite par l'allée Supervielle [photo I-9A]. Porte Berger, l'architecture végétale est interrompue pour être reprise après l'allée Saint John Perse. De plus, cette circulation longitudinale se trouve compliquée par les contraintes du plan Vigie Pirate.

Dans les faits, seules les extrémités de cet axe sont fréquentés dans de faibles proportions. A l'est, les passages semblent n'obéir qu'à une curiosité ou une envie de passer sous les pergolas, ce qui souligne par défaut l'attraction qu'exerce un tel aménagement pour les circulations débarrassées d'une pure fonction de déplacement. Le sol dallé, les marches qui relient ce segment à la rue Berger, sans barrière donc, proposent un agrément à se sentir à la fois en retrait de la rue et d'avoir en même temps vue sur elle. De ce trop court cheminement semble parfois poindre un regret à devoir le quitter si vite pour retrouver la rue.

L'extrémité ouest est un espace de transit entre la rue de Viarmes et la rue Berger. Les passants préfèrent reprendre le trottoir de la rue Berger plutôt que d'emprunter un axe discontinu [photo I-6A]. Le traitement quelconque du sol (bitume), les déjections de pigeons n'incitent pas à la promenade. De fait, cet espace est avant tout celui des pigeons entre les rues Vauvilliers et des Prouvaires [photo I-8A], un point de fixation de jeunes dealers entre l'allée Supervielle et la Porte du Pont Neuf. Notons enfin que tout ce segment compris entre la rue Sauval et la porte du Pont Neuf est fermé sur son environnement immédiat: des garde corps non peints redoublés d'une haie en contre bas empêchent tout échange visuel et physique entre le jardin et la rue Berger [photo I-10A]. Ainsi, il est impossible d'apercevoir les boulistes depuis la terrasse du café qui est en face, cette invisibilité étant redoublée par une sortie de secours recouverte de lierre. Tout ce segment fonctionne comme un tunnel de verdure et de treillages isolé tant de la rue que du jardin.

Cette double fermeture contraste avec l'ouverture sur son environnement immédiat d'un segment compris entre la porte du Pont Neuf et l'allée Saint John Perse, côté jardin et côté ville. L'accès latéral compense l'absence de trajets longitudinaux et anime les lieux par une combinaison de passages et de stationnements [photo I-3A]. L'absence de barrière entre la rue et le jardin permet d'avoir une perspective sur les activités et les équipements

L'architecture végétale de la rue Berger



Barrée par la porte du Pont Neuf...[Photo III-20]



... et par l'allée Supervielle [Photo I-9A]

La promenade sous l'architecture végétale



Évitée par les passants...[photo I-6A]



Fréquentée par les pigeons [photo I-8A]

Deux traitements différents de la liaison rue / jardin



Barré à l'ouest [photo I-10A]



Ouvert à l'est [photo I-3A]

du jardin (bancs, échiquiers). Les perspectives visuelles réciproques définissent ce segment d'architecture végétale comme une lisière, soulignée depuis la rue par la perspective de sous bois qu'offrent les arbres et le changement de nature du sol. Le dehors et le dedans du jardin se répondent, marquent simultanément une séparation et un partage.

Cet échange entre la ville et le jardin est contrarié par la trop large ouverture de l'allée Saint John Perse qui, malgré des plots, n'offre aucune transition avec la rue Berger. De plain-pied avec celle-ci, le dallage en est identique, ce qui renforce l'impression d'une continuité de la ville dans le jardin.

Autre point négatif de cet espace, une canisette fréquentée surtout par des hommes, constitue une zone délaissée à proximité de la porte du Pont-Neuf

Au nord du jardin, la place René Cassin propose selon un autre aménagement une liaison entre la fonction passante de la rue Rambuteau et la fonction d'accueil de l'ensemble arène plus gradins. La "Tête en Pierre" attire régulièrement touristes et enfants sous les yeux de ceux qui occupent les gradins. La relation à l'environnement s'étend à la dimension sonore: selon les heures et les jours, les chants et la musique religieux sont perceptibles depuis les gradins. Les formes spatiales et les équipements privilégient une diversité des pratiques qui conjugue distance et proximité dans les formes de coprésence selon un principe d'exposition qui permet de voir et d'être vu. La combinaison des flux et des différentes formes de stationnement (bref et prolongé) confère à cet espace un mélange d'animation et de tranquillité. Les allées internes du jardin qui entourent les gradins offrent une perspective sur la place.

A l'ouest, l'entrée du jardin côté porte du Louvre reste difficile à mettre en valeur, du fait de la proximité du bâti et de la voirie souterraine. C'est essentiellement un lieu de passage sans aucune animation urbaine [photo I-14A]. Quatre voies parallèles y débouchent: la porte du Louvre, l'allée Blaise Cendrars, le mail planté d'arbres et la promenade de treillage. Le mail offre une perspective sur le jardin, renforcée par le changement de nature du sol. Il constitue à cet endroit un passage entre l'allée Blaise Cendrars et la rue de Viarmes. Une canisette installée derrière des bancs est principalement utilisée par les sans domicile. Les odeurs et les moustiques n'incitent pas à un stationnement prolongé sur les bancs installés dans ce secteur. Deux tables de ping-pong placées à proximité restent peu utilisées. Cette entrée apparaît comme un espace résiduel, un bout de jardin dont on n'a pas su trop quoi faire, dominé par la verticalité bétonnée de la

Entrées ouest du jardin



Un bout de jardin sans vie, côté porte du Louvre [Photo I-14A]



Vive la voiture [Photo I-15A]

porte du Louvre qui renforce l'aspect purement fonctionnel de cette entrée. Dans la pratique, les sans domicile s'y retrouvent entre eux.

L'autre entrée ouest, par l'allée Louis Aragon marque formellement l'accès au jardin par la présence de grillage. La dimension symbolique d'entrée de jardin est soulignée par la présence d'un pavillon de surveillance. On peut regretter devant cette façade verte qui rompt avec l'univers minéral la présence de voitures, bien qu'il s'agisse d'un stationnement soumis à autorisation, le contrôle étant assuré par un agent de surveillance du jardin [photo I-15A]. Formellement hors des limites du jardin, l'originalité de la rue de Viarmes est inexploitée. A l'ouest du jardin, son statut est comparable à celui du passage Mondétour. C'est un no man's land n'appartenant ni au jardin, ni véritablement à la ville, une rue dévalorisée, sans urbanité.

La rue Baltard, côté Rambuteau, a une entrée des plus anonymes, presque dérobée. Elle fait face à la sortie du métro. Aucune plaque n'indique le nom de la rue. Les panneaux indiquant le Jardin des Enfants et la porte St Eustache sont masqués par des branches d'arbres. Le passant non prévenu la manquera, emporté par le flux de la rue Rambuteau. Bordée par le mur de verdure du Jardin des Enfants et un pavillon Willerval, l'effet d'encaissement qui en résulte réduit la luminosité d'une ruelle très étroite. Un café à la façade de verre, contre laquelle sont plaquées quelques tables par beau temps, ne parvient pas à animer le passage. La rue Baltard remplit une fonction de desserte des espaces de jeux pour enfants. Topographiquement, elle prend la forme d'une cuvette au fond de laquelle on trouve l'une des entrées condamnées du forum devenue, comme l'autre entrée située sous le pavillon du mail, un WC clandestin. Le pavillon est peu fréquenté, des sans-abri y élisent parfois domicile.

Enfin, une observation faite à la lecture des plans du jardin montre que l'axe qui, dans le prolongement de la Bourse du commerce passe par la rotonde, l'oculus de l'allée Jules Supervielle et se prolonge par le passage qui relie la porte Lescot à la place Pierre Emmanuel est totalement occulté.

Les relations spatiales internes

Dans sa partie nord, l'allée St John Perse produit un effet couloir dont l'injonction prescriptive semble être: "circulez". Cet effet résulte d'une série d'aménagements qui se renforcent mutuellement. Les banquettes se font face, les arbres qui les bordent sur le devant sont redoublés par des haies ou des bosquets derrière les banquettes. Les extrémités de celles-ci, côté pelouse, sont des points de fixation des dealers. De fait, les banquettes

sont peu utilisées par les passants [photo III-12] qui ne flânent pas: cette situation contraste avec la partie médiane de l'allée [photo III-19], beaucoup plus vivante. Les banquettes en moins, l'allée André Breton produit le même effet couloir en longeant le Jardin des Enfants.

Le triangle délimité par les allées Saint John Perse, André Breton et Blaise Cendrars fonctionne selon un principe de visibilité maximale. En cela il se rapproche de la place René Cassin. Ces deux espaces accueillent tout un chacun sans qu'il ait l'impression de pénétrer dans un territoire réservé ou d'être seul sous les yeux de tous. On peut y passer, s'arrêter un instant ou prolonger sa halte. Ils fonctionnent comme des espaces partagés, accessibles, non-appropriables. Les deux allées qui bordent le triangle font partie intégrante de cet espace. Les passants y côtoient les occupants des bancs et des margelles.

La fontaine qui borde la pelouse ouverte constitue un micro-espace aisément appropriable, moins par la haie qui la surplombe que par la banquette en demi-cercle qui la délimite en contrebas de la pelouse. La fonction sociale traditionnelle, à la ville comme à la campagne, du point d'eau comme lieu de rencontre et comme équipement accessible est ici totalement niée. De fait, elle est souvent accaparée par les dealers installés à proximité. Le coin de pelouse immédiatement derrière est également privatisé. L'autre point d'eau, en bas de l'allée Aragon, semble à l'inverse délaissé, presque anonyme parce qu'installé dans un lieu où l'on ne fait que passer.

Concernant la première fontaine, on peut noter par ailleurs qu'elle se situe à proximité immédiate mais en retrait d'un carrefour de trois allées qui n'est pas du tout exploité comme éventuel support d'une convergence. Seul un accès de parking l'équipe. Ni ouvert ni fermé, ce carrefour semble être un non-lieu.

Le Jardin des Enfants et celui des Tout Petits sont complètement isolés de leur environnement interne ou externe. Un rempart de verdure ferme l'espace du jardin et isole un peu plus la rue Baltard déjà située en contrebas, de l'ensemble du jardin. L'accès à ces équipements se fait par la rue Baltard, comme s'ils tournaient le dos au jardin. Le traitement de ces deux espaces pour enfants contraste avec celui du jardin Viarmes, en contrebas de l'allée Aragon, largement ouvert visuellement sur son environnement.

La pelouse ouverte ne l'est véritablement que dans sa partie basse, en liaison avec l'allée Blaise Cendrars qui permet au passant le choix entre la pelouse, le mail planté ou la

Allée Saint-John Perse



Un effet corridor au nord [photo III-12]



Plus accueillant au sud [photo III-19]

poursuite de la déambulation sur l'allée. Celle-ci a ainsi une forte dimension connective. Bordée de haies ou de massifs sur les autres côtés, la pelouse reste cependant accessible par cinq entrées facilitant sa traversée. Le promeneur peut ainsi échapper au cheminement guidé des allées. La partie haute de la pelouse, en s'appuyant sur un massif, forme un recoin qui l'isole des autres espaces.

La pelouse fermée, entourée d'un grillage parfois redoublé de haies est accessible seulement par une entrée donnant sur l'allée Blaise Cendrars. Elle reste cependant visible à hauteur de cette allée et depuis le haut du jardin. L'ensemble "serre plus ronde" à proximité immédiate, est masqué par une haie. Juste derrière, une pelouse en repos était inaccessible au public pendant la période d'observations.

L'allée Jules Supervielle est bordée de part et d'autre de haies et de deux massifs entourés de pergolas qui empiètent sur les deux pelouses au niveau de l'oculus, masquant ainsi les perspectives latérales. Les deux pelouses se tournent le dos. Les jeux d'eau, lorsqu'ils fonctionnent, apportent une note sonore et viennent nuancer la perspective sur Saint Eustache. Enfin l'oculus entrave la circulation.

L'unité du mail planté d'arbres est contredite par les coupures des traversées nord-sud du jardin qui définissent autant de pavés fonctionnant de manière autonome. D'ouest en est on a ainsi le pavé des sans domicile, celui des boulistes, un pavé peu fréquenté, occupé par de jeunes dealers en petit nombre (4 ou 5), et celui plus animé où sont disposés les échiquiers. En bordure, l'allée Blaise Cendrars permet cependant de les relier en faisant office de promenade bordée d'arbres.

La zone du cadran solaire offre un panorama vers la place René Cassin , la Bourse du Commerce, les deux pelouses et les serres. Elle est cependant fermée sur la rue Rambuteau par la "vague" de Lalanne qui par ailleurs isole la rampe de la porte du Jour.

La rotonde, dans le prolongement des serres est entourée d'une haie trop large qui rend invisible la statue installée au fond. De plus, il est impossible d'en faire le tour. En longeant les serres depuis la porte du Jour, on aboutit à un cul de sac donnant sur la pelouse fermée.

Les liaisons verticales

D'une façon générale, les caractéristiques topographiques du jardin semblent peu prises en compte dans son aménagement, comme on l'a signalé à propos de certains espaces. Le dénivelé de la pelouse ouverte fait du haut de celle-ci un espace propice à une

territorialisation qui, alternativement, est le fait des dealers et des propriétaires de chiens. Spatialement et symboliquement ils occupent une position dominante. Par ailleurs, les liaisons entre le souterrain et la surface sont peu valorisées, si l'on pense que le jardin commence véritablement à la sortie des portes.

Le jardin de fleurs qui entoure les serres tropicales n'est pas accessible physiquement au public. La raison invoquée concerne la sécurité: les fenêtres des verrières dont l'ouverture est commandée par ordinateur seraient dangereuses pour les enfants qui pourraient tomber dans la serre. Cette inaccessibilité est regrettée par certains habitués du jardin. Pour d'autres dont l'attrait pour les jardins tient à la diversité des essences qu'ils voudraient voir de près et sentir, cette inaccessibilité est d'autant plus frustrante. L'aménagement des serres tropicales laisse insatisfait le promeneur curieux: le meilleur point de vue sur la végétation tropicale se trouve en sous-sol où une baie vitrée permet de mieux apprécier la luxuriance de la végétation. Il faut choisir: voir le haut s'écraser contre les verrières, ou voir le bas.

Les portes. La porte St Eustache assure le mieux la transition entre le sous-sol et le jardin. Les jeux d'eau et leur sonorité, la végétation, l'escalier arrondi et au faible emmarchement sont un avant goût de ce que peut proposer le jardin. Cette porte fonctionne comme un véritable seuil dans les deux sens. La placette sur laquelle elle débouche, bien que ne faisant pas partie du jardin prolonge cette fonction par les éléments de verdure aménagés de part et d'autre de la rue Rambuteau.

Les autres portes ne remplissent pas du tout cette fonction de seuil: la porte du Jour parce qu'elle est de plein pied avec la rue en contrebas du jardin et donc totalement déconnectée de celui-ci, les portes du Pont-Neuf et du Louvre parce ce qu'on s'y engouffre ou qu'on en est expulsé par des escalators débouchant hors du jardin. Ces trois portes constituent des frontières entre la surface et le souterrain. La verrière de la porte du Pont-Neuf et ses abords sont largement inexploités, sa passerelle condamnée. Les jardinières et le fronton bétonnés de la porte du Louvre rappellent le dispositif de la rue des Halles s'engouffrant sous le forum.

Une dernière liaison verticale non exploitée concerne l'oculus de l'allée Jules Supervielle. S'il propose sa lumière naturelle au sous-sol, il n'apporte rien au jardin. Le matériau qui filtre la lumière évoque une plaque de Plexiglas très disgracieuse.

Le plan 1 synthétise cette analyse des relations spatiales. La fermeture des espaces sur leur environnement combine des barrières visuelles et physiques.

2 - Temporalités et partage de l'espace.

flux et circulations.

Les flux qui traversent le jardin sont sans commune mesure avec ceux de l'espace piétonnier environnant, qu'il soit de surface ou souterrain. Les seuls comptages piétons réalisés à ce jour dans le jardin par la DVD ont été réalisés entre 19h. et 24h. sur une journée¹⁴. En l'absence de comptages piétons dans et autour du jardin en journée, l'évaluation des flux qui suit est une estimation fondée sur des observations empiriques étalées sur une période d'un mois. Le plan 2 schématise la hiérarchie entre les circulations du jardin.

Comparés à ceux des rues piétonnes, les flux du jardin sont faibles. Cependant ils ont leur propre hiérarchie. La première remarque qu'on peut faire concerne l'orientation des circulations: les échanges nord-sud sont largement dominants, organisés par l'aménagement du jardin. La seule circulation est-ouest est celle de l'allée Cendrars. Dans la pratique, la difficulté de franchissement de la rue coquillière entraîne une traversée nord-ouest du jardin empruntant la passerelle au dessus des serres. Par ailleurs, quelques promeneurs du jardin s'affranchissent des allées en traversant la pelouse ouverte. Notons enfin que la mise en repos d'une pelouse a entraîné la fermeture d'un axe est-ouest entre l'allée Supervielle et les serres.

Les flux sur les allées St John Perce et André Breton sont dominants. Ces deux allées remplissent une fonction de transit. L'allée Cendrars a un flux moyen à l'échelon du jardin. A une fonction de transit s'ajoute une fonction de desserte de la pelouse fermée importante entre 12h. et 14h., et du jardin Viarmes réservé aux enfants. L'allée Supervielle a un flux moyen un peu plus faible, remplissant un rôle de desserte de la place René Cassin, et plus ponctuellement d'échange entre les rues Rambuteau et Berger.

A l'ouest du jardin, un flux faible est défini par un trident de circulation. Il assure la desserte du jardin Viarmes, se substitue à la traversée de la rue coquillière, et enfin établit une liaison de la rue du Jour vers la rue Vauvilliers assez marquée à partir de 17h. Les rues Baltard et Garcia Lorca servent essentiellement de voies de desserte aux aménagements pour enfants. Les flux y sont très faibles de même que dans le passage Mondétour. Enfin le bord ouest du mail planté sert d'espace de transit entre la rue du Louvre et la rue Berger.

¹⁴ - Cf. annexe.

Cette fonction générale de transit du jardin disparaît par temps pluvieux. Le jardin devient désert, le souterrain prenant le relais.

Chronotopie

La chronotopie, qui désigne le déroulé temporel des usages d'un lieu¹⁵, permet de mettre en scène la diversité des catégories de populations qui fréquentent le jardin, leur visibilité et les modalités spatio-temporelles de partage de l'espace commun. Elle révèle un entremêlement de trames qui, projetées sur l'espace, s'articulent selon des régimes de succession, d'évitement, de cohabitation ou encore d'appropriation. Le plan 3 établit la synthèse de cette projection spatiale.

Une première temporalité oppose le fonctionnement du jardin en semaine et le week-end. En semaine, les activités et la fréquentation du jardin sont dominés par les rythmes sociaux organisant les mobilités individuelles et collectives urbaines. Malgré la désynchronisation des temporalités professionnelles, familiales, individuelles qui depuis quelques années conduisent à l'émergence de nouveaux rythmes urbains, la vie sociale du jardin reste marquée par des temps collectifs. Une seconde temporalité structurante agence la fréquentation du jardin selon les variations saisonnières et météorologiques.

En semaine

Avant 8h., le jardin est peu fréquenté. Quelques joggers dont parfois les pompiers de Paris croisent les propriétaires de chiens les plus matinaux et le personnel d'entretien présent sur le site depuis 6h.

Entre 8h et 10h., l'activité dominante est la promenade des chiens. La pelouse ouverte est un lieu de rencontre entre les chiens qui s'ébrouent en liberté et leurs maîtres. C'est un moment de sociabilité très marqué entre des personnes, en majorité des femmes de tous âges, dont les relations fonctionnent sur le mode de l'interconnaissance. Par moment, on peut compter de dix à quinze chiens non tenus en laisse sur la pelouse. La présence des personnels assurant l'entretien du jardin est plus marquée. Les agents de surveillance font leur apparition, notamment pour s'assurer de la sécurité des espaces réservés aux enfants. Le stationnement est pratiquement inexistant: les sièges sont vides. La fonction passante du jardin est clairsemée avant 9h., heure à partir de laquelle elle s'accroît, principalement sur les allées André Breton dont le flux semble dominant, et St John Perse. La rue Baltard

¹⁵ - T. Paquot (Dir.), *Le quotidien urbain. Essai sur le temps des villes*, Paris: La Découverte/ Institut des Villes, 2001.

assure une faible fonction de desserte entre la rue Rambuteau vers la rue Berger (un comptage approximatif effectué au niveau du pavillon du mail établit une cinquantaine de personnes sortant de la rue Baltard, pour une trentaine y entrant, entre 9h. et 10h.).

Entre 10h. et 12h., le jardin retrouve son calme, les passages sont plus clairsemés. Deux nouvelles catégories d'habitues du jardin font leur apparition: les marginaux et les dealers. Ces derniers se répartissent en quatre groupes aux origines ethniques distinctes, et qui ne se mélangent pas. Les sièges équipant le jardin commencent à être occupés pour de courtes pauses (lire le journal, fumer, profiter du calme). Des échanges ont lieu entre des habitués retraités vacant à leurs occupations (faire les courses, promener le chien) et le personnel du jardin. A cela s'ajoutent des touristes en groupes familiaux ou organisés qui s'attardent quelques instants devant les particularités du jardin (serre tropicale, cadran solaire, Tête en Pierre), et l'église St Eustache. La pause photos devant "La Tête en Pierre" est un classique qui se reproduit tout au long de la journée. Les pelouses sont faiblement occupées. Les individus sont le plus souvent seuls ou en groupes restreints. Le jardin Viarmes ne dépasse pas une dizaine de mères de famille (plus rarement les pères) surveillant leur progéniture.

Entre 12h. et 14h. le jardin s'anime. Un mouvement de flux et de reflux s'organise sur ce segment horaire. Celui-ci est très visible le long de l'allée Blaise Cendrars où des individus en provenance de l'ouest du jardin accèdent à la pelouse fermée pour déjeuner, parfois s'allonger sur les bancs ou la pelouse puis retournent vers leur lieu de travail. Les allées Cendrars et Supervielle jusque là peu fréquentées desservent les aires de stationnement que constituent les gradins de la place René Cassin, la pelouse fermée et la pelouse ouverte. Sur celle-ci, non équipée de bancs, les gens s'installent majoritairement sur les marches de ciment qui la compartimentent en quatre zones, le corps orienté vers le bas du jardin. Lorsque le temps le permet, des gens s'allongent sur le bas de cette pelouse, à proximité du massif qui l'empiète. Le renouvellement sur les gradins est plus rapide que sur les autres espaces, alimenté par le flux de la rue Rambuteau. Les bancs et banquettes du "triangle", y compris les sièges équipant les échiquiers, sont occupés pour une activité dominante, comme dans tout le jardin: le déjeuner. Des populations diversifiées de salariés, scolaires et touristes, seuls ou en petits groupes, se mêlent. Les allées St John-Perse et

Des lieux d'exposition



La place René Cassin



La pelouse ouverte

André Breton reprennent leur fonction de transit. Les bancs du mail planté restent proportionnellement peu occupés.

Le reflux de 14h. est compensé partiellement par l'arrivée des mères de famille accompagnant leurs enfants vers le jardin Viarmes. Les cheminements le long des allées Cendrars, et Aragon, le passage par le cadran solaire et la passerelle convergent vers cet équipement. Les pelouses, bien qu'elles se vident restent occupées.

La population de la pelouse fermée change: personnes âgées et groupes familiaux s'y retrouvent. La pelouse ouverte connaît un temps de flottement: quelques chiens non tenus en laisse se retrouvent vers le haut de la pelouse, des jeux de ballon s'organisent entre oisifs qui passent leur journée dans le jardin, de petits groupes s'installent ou prolongent la pause déjeuner, deux ou trois sans domicile selon les jours passent l'après midi à dormir. Toutefois, par très beau temps, cette pelouse reste très occupée jusqu'en début de soirée par une population à dominante jeune. Les groupes de dealers sur la partie haute de la pelouse, bien qu'ils ne suscitent pas de pratiques d'évitement, sont repérables par les interactions qu'ils ont entre eux. Les gradins de la place René Cassin connaissent un taux d'occupation important et régulier depuis le midi. Aux heures creuses de l'après-midi, on descend rarement en dessous d'une trentaine de personnes présentes. Les gradins séparés par des morceaux de pelouse permettent de s'allonger.

L'événement du milieu d'après-midi concerne l'arrivée des boulistes sur le mail planté. En fonction du temps ils prolongent leur présence jusqu'à 19h, parfois 20h. Trois à quatre parties s'y organisent selon les jours. Au fur et à mesure de leur arrivée, les équipes se forment, puis les membres de chaque partie se concentrent sur leur propre jeu. Ils marquent leur espace de jeu en regroupant leurs affaires sur un ou deux bancs avoisinants et la guérite du gardien. Les plus soigneux sont équipés d'un portemanteau accroché au treillage de la guérite, auquel ils suspendent leur veste. Cette animation quotidienne amène deux types de spectateurs: des spectateurs occasionnels qui passent sur l'allée Cendrars s'arrêtent quelques instants, en restant debout, avant de poursuivre leur chemin; des spectateurs réguliers, essentiellement des retraités qui suivent de très près le jeu une bonne partie de l'après-midi. Parmi les occasionnels, on peut distinguer une sous catégorie de personnes seules qui s'assoient quelques minutes et profitent du spectacle avant de repartir. Certains s'assoient sans autre motif apparent que de regarder le jeu, d'autres profitent du spectacle pendant qu'ils mangent un sandwich, changeant parfois de banc pour se rapprocher. Un point important à noter concerne le fait que les joueurs comme les

spectateurs sont à une écrasante majorité des hommes. Pendant la période d'observation, une seule jeune femme a été vue jouant aux boules. Enfin, les interactions entre spectateurs et joueurs sont inexistantes, les spectateurs s'abstenant de tout commentaire sur le jeu.

En fin d'après-midi, entre 16h. et 17h, les flux reprennent, renforcés par l'évacuation progressive du jardin Viarmes. Avec les vacances, celui-ci reste malgré tout fréquenté au delà de 19h. Les aires de stationnement identifiées connaissent leur taux d'occupation le plus important, la période d'observation, avec le beau temps et les périodes de jour les plus longues de l'année, se prêtant à un délasserment prolongé. Cette fréquentation reste intense jusqu'à 19h (comme ordre de grandeur, on peut retenir pour la pelouse ouverte 400 personnes entre 16h et 19h, contre 200 personnes entre 12h et 14h pour une journée type de beau temps¹⁶). Les chiens non attachés et leurs maîtres refont leur apparition (environ une dizaine). Comme le matin, il s'agit d'habitues se connaissant. La présence des hommes paraît plus importante que le matin, parmi les propriétaires de chiens. Aux activités classiques que sont le déjeuner, la lecture, l'échange entre personnes "ensemble" et le farniente, la promenade dans les allées du jardin, s'ajoute dans la zone du "triangle" la pratique du jeu de dames. De façon quasi quotidienne, de petits groupes de spectateurs se forment autour de deux joueurs installés le long du muret bordant le jardin des tout petits. A ces groupes de retraités qui empruntent les damiers au café de la rue Baltard, font pendant un groupe ou deux de jeunes adultes amateurs du même jeu, installés sur les échiquiers. Ces parties se prolongent aisément au delà de 20h. Cette zone offre ainsi une diversité d'activités entre le passage, l'occupation des bancs et la pratique de ces jeux, doublée d'une hétérogénéité des populations. Malgré son animation, c'est une zone calme.

A partir de 18h., aux alentours de la porte du Jour quelques sans-domicile se retrouvent.

Après 20h. et par beau temps, le jardin se vide progressivement, la pelouse fermée étant évacuée la première par la ronde des agents de surveillance qui invitent à quitter les lieux. Mis à part les aménagements pour enfants, les autres espaces du jardin restent libres d'accès nuit et jour. Aux activités identifiées, il faut ajouter, tout au long de la journée, la présence de personnes seules qui passent un moment dans le jardin après avoir marché, ou encore qui ont un rendez-vous un peu plus tard, dans le quartier ou dans le jardin même.

¹⁶ - Chiffres communiqués par l'agent-chef de la surveillance.

Les sans domicile, s'ils se retrouvent parfois à trois ou quatre sont plus souvent disséminés dans le jardin où ils passent une partie de la journée à dormir.

Le week-end

Par beau temps les samedi et dimanche marquent une rupture avec les temporalités de la semaine. Les flux de matinée sont inexistant. Le jardin commence à se peupler véritablement à partir de 13h. La fréquentation globale en plein après-midi est très importante, beaucoup plus qu'en semaine. Le mail planté d'arbres est également très fréquenté, beaucoup de personnes âgées y sont installées, recherchant l'ombre. Quelques amateurs de rollers absents en semaine circulent dans les allées. Dans l'arène de la place René Cassin, des jeux de ballon ont lieu entre jeunes adultes. Dans l'ensemble les deux pelouses prennent une dimension très familiale même si les distinctions de la semaine persistent. On voit beaucoup d'enfants dans les allées, accompagnés par leurs parents, notamment le dimanche. Le reflux ne commence pas avant 19h. Le jardin prend une allure très populaire. Classes d'âges et classes sociales se mélangent. Malgré ces variations très nettes, la présence des boulistes, dealers et propriétaires de chiens maintient une continuité avec les temporalités de la semaine.

Les variations saisonnières et météorologiques

Sans surprise, la pluie vide le jardin. Les observations menées dans le forum montrent une recrudescence sensible de la foule dès qu'il pleut. Ceci est valable pour toutes les catégories: les sans-domicile, refoulés du centre commercial se cantonnent aux portes d'accès, les flux transitent en sous-sol dans les axes est-ouest et nord-sud. Les couloirs du métro, équipés de deux immenses trottoirs roulants permettent de rejoindre aisément la rue de Rivoli et la place du Châtelet. Face aux intempéries, trois types d'usagers sont cependant plus résistants: les boulistes ne se résignent à se réfugier dans le café où se tient le siège de leur association que lorsque la pluie est trop forte; les propriétaires de chiens ont pratiquement tout le jardin pour eux; les dealers se protègent sous les verrières, sous l'abri de l'ascenseur du parking Saint Eustache ou encore le long de la rue Berger en bordure des immeubles. De façon plus clairsemée, quelques riverains ne renoncent pas à leur promenade quotidienne et semblent même profiter d'une harmonie avec les éléments naturels et de la quiétude du jardin sous la pluie.

La fraîcheur sans la pluie n'empêche pas la fréquentation des équipements destinés aux enfants. Ainsi, le Jardin des Tout Petits reste très utilisé le samedi jusqu'aux environs

de 18h. A l'inverse, les pelouses sont beaucoup moins fréquentées, laissant plus de latitude aux propriétaires de chiens.

La nuit qui tombe plus tôt dès l'automne donne par l'éclairage une autre dimension au jardin. Il s'en dégage une certaine féerie que semblent apprécier les chalands du samedi soir. En octobre, il n'est pas rare de les voir s'attarder dans le jardin jusqu'aux alentours de 19h.30 pour une visite nocturne. La combinaison des différentes formes de lanternes et candélabres le long des allées, révèlent une dimension sensible insoupçonnée. L'éclairage de la serre et du jardin des fleurs procurent un ravissement comparable depuis la passerelle.

On peut enfin signaler les nouvelles perspectives offertes par la moindre densité végétale. Le long de l'allée Saint John Perse, le Jardin des Tout Petits ne tourne plus le dos au jardin, les passants peuvent apercevoir un bref instant les enfants. En outre, cette ouverture d'un espace interne sur un espace de circulation dégage du même coup une perspective sur le pavillon Willerval de la rue Lescot. Le travail de correction des espaces verts entrepris depuis deux ans rend également visible le haut de la pelouse lorsqu'on chemine sur l'oblique du jardin. Enfin, la promenade le long de la rue Berger paraît moins isolée de son environnement.

Une dimension cinétique négligée

En prenant le pas sur le stationnement prolongé, le mouvement, à travers la déambulation, révèle avec le changement de saison l'importance de la dimension cinétique pour une approche paysagère et plus précisément pour définir les arbitrages entre aménagement technique et paysage. L'analyse des qualités spatiales et l'approche chronotopique des usages soulignent la nécessité de considérer ensemble les circulations et les modalités d'occupation des équipements et de façon plus large les variations et les invariants des fréquentations et usages. Cette combinatoire du fixe et du mobile rapportée à l'espace du jardin et à ses liaisons avec le quartier permet d'échapper à une vision statique du jardin en distinguant trois échelles à prendre en compte. L'échelle urbaine des liaisons avec le tissu urbain, l'échelle du jardin et de sa composition d'ensemble, et celle des usages et fréquentations du jardin. L'analyse chronotopique, en prolongeant une approche dynamique des usages informe les agencements internes et externes du jardin.

L'évolution des théories du paysage¹⁷, en liaison avec celle du fait urbain rend bien compte de l'importance de cette dimension cinétique:

- Le dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement conçoit le paysage comme une "*étendue de pays qui se présente à un observateur.*" Cette définition datée définit le paysage comme une pure extériorité, une nature morte sur laquelle il n'y aurait qu'un point de vue unique.

- L'Encyclopaedia Universalis définit le paysage comme "*une relation qui s'établit en un lieu et un moment donnés, entre un observateur et l'espace qu'il parcourt du regard.*" Cette définition place le rapport de l'être mobile à l'espace comme base de toute perception paysagère. On peut pourtant regretter qu'une telle définition ne retienne pas les usages comme éléments du décor qu'ils contribuent à élaborer.

Le réaménagement du jardin doit déborder de ses limites pour devenir le lieu d'une convergence qui ferait son identité. Ceci passe notamment par le rétablissement d'un "commerce" des rives du jardin avec la ville. Dans le désenclavement entre l'est et l'ouest de l'arrondissement, la Bourse du Commerce, occupée essentiellement par des bureaux, devrait jouer un rôle prépondérant. Dans la réduction de l'excentration des centralités locales et mixtes¹⁸, l'animation du jardin par la fréquentation de ses rives à tout à gagner. Parcours de flux laminaires en surface comme en sous-sol, ou délaissés, les contours du jardin le définissent comme un espace objet. La restauration d'une riveraineté dont les modalités restent à définir, rendrait au quartier un centre qu'il n'a plus véritablement. Il n'a aujourd'hui qu'une porte, le forum et la gare souterraine, une porte de Paris qui met la périphérie au centre géographique de la ville. Ni square, ni seulement espace vert, le jardin des Halles ne pourrait-il alors être une "place-jardin" qui ne serait ni la "chose" paysagère des flux ni la cour des riverains, mais un espace partagé, producteur d'urbanité?

Entre myopie et vision hypermétrope, le jardin n'est agencé que pour lui-même. A certains égards, il apparaît comme un tableau dont le cadre isolerait le jardin du quartier et définirait un espace temporellement figé. Dans son rapport aux itinéraires de flux traversant le jardin ou qui le bordent, le paysage proposé doit offrir une alternative au passage hâtif, donner à voir localement ce qui s'y passe, inciter à sortir du flux, ce que réalise assez bien la place René Cassin.

¹⁷ - Atelier Pierre Girardin, Association Aménagement et Nature (Dir), *Paysage et aménagement urbain. Note de synthèse*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2000.

¹⁸ - Cf. carte 3.